

1er - 16
avril
1999

n° 111

sixième
année

CAMBODGE NOUVEAU

Politique · Economie · Finances

Transportation

DANZAS
Logistics
Worldwide

E-Mail : dzkh@bigpond.com.kh

Tel / Fax : 023 216 723

Tel / Fax : 023 362 960

garder l'élan

Mesurons le chemin parcouru en moins d'un an : élections législatives, accord de coalition entre les deux principaux partis, formation du Gouvernement, publication du programme gouvernemental, récupération du siège du Cambodge à l'ONU, admission de principe au sein de l'ASEAN, reddition ou capture des derniers khmers rouges, reprise de l'aide internationale, création d'un Sénat, ...

C'est bien tout cela que la communauté internationale demandait. Et la poignée de mains entre Hun Sen et Ranariddh lors du Congrès du Funcinpec, avec la réaffirmation de la coopération entre les deux partis : c'est bien là l'image spectaculaire annonciatrice de temps nouveaux qu'espéraient les investisseurs étrangers, les spécialistes du "risque-pays".

On en a fini avec un conflit armé qui durait depuis 30 ans. Les désaccords, les querelles se traitent moins par les armes, davantage par les tribunaux : pour et contre le Sénat; pour et contre un procès international des khmers rouges... Quel soulagement ! D'autant plus qu'on voit la foudre frapper les casinos, les scieries clandestines, les écoles de tir, certains hauts responsables; la guerre au kidnapping et au banditisme est déclarée...

Le bon dosage entre la démocratie et l'autorité, qui fait la bonne gouvernance, le Cambodge est-il en train d'en trouver la formule ?

Reste maintenant à répondre aux besoins très concrets des Cambodgiens : l'amélioration du niveau de vie, c'est à dire : infrastructures, éducation, santé, formation, emplois, salaires, droit de propriété... Là, il ne s'agit plus seulement d'aller vite, mais d'aller longtemps, et d'aller loin. C'est possible, si le gouvernement sait garder l'élan. C.N.

Pour et contre un procès international des khmers rouges – Me Say Bory : le tribunal militaire n'est pas compétent Pour un tribunal international mixte

Avec le procès des khmers rouges on est parti pour une longue histoire. Au fil des jours, deux systèmes de raisonnements s'organisent.

contre un procès international
Hun Sen et le gouvernement ne veulent pas d'un tribunal international pour juger les khmers rouges. Les arguments ont été nettement exposés (*interview Om Yenteng, ch 110*) : on en est enfin arrivé à la phase de réconciliation, ce n'est pas le moment de réveiller les querelles entre Cambodgiens, ni de susciter l'inimitié de pays comme la Chine ou la Thaïlande. D'ailleurs les khmers rouges ont déjà été jugés en 1979.

On va donc traduire Ta Mok devant un tribunal militaire, parce que lui, à la différence des autres, ne s'est jamais repenti, il ne s'est pas rallié, on l'a capturé.

Comme les coupables sont Cambodgiens, que les victimes sont cambodgiennes, et que les crimes ont été commis au Cambodge, il faut un procès au Cambodge, et nul besoin pour cela d'un tribunal international : le tribunal militaire, assisté de quelques experts de l'ONU, est parfaitement capable de mener le procès.

Hun Sen a fortement enfoncé le clou lors de son voyage en Indonésie : "Ceux des Cambodgiens qui veulent que les khmers rouges soient traduits devant un tribunal international, s'il vous plaît attendez jusqu'en 2003, aux prochaines élections. Jusque là, je ne permettrai pas qu'une telle chose arrive. Et si je gagne encore en 2003, je continuerai cette même politique. Je dis au monde que le Cambodge n'est pas un jeu où l'on joue avec la vie de mes compatriotes".

Cette position a le soutien de la Chine, membre du Conseil de Sécurité de l'ONU, où elle a droit de veto.

pour un procès international
Il est non moins clair que l'ONU – qui n'a pas encore officiellement pris position – ne l'entend pas ainsi. Les 3 experts nommés par le Secrétaire général de l'ONU Kofi Annan (à la suite de la demande adressée en juin 97 par les deux co-Premiers ministres) qui ont visité le Cambodge du 14 au 24 novembre 1998, ont conclu que les preuves existantes de crimes contre l'humanité, génocide, crimes de guerre, travail forcé, torture, ... justifient un procès contre les khmers rouges; ils ont envisagé quatre formules pour traduire les khmers rouges en justice et ont exprimé leur préférence pour un tribunal international "ad hoc", dans un pays tiers.

A l'appui de cette position : T. Hammarberg, envoyé spécial de Kofi Annan en visite à Phnom Penh, estime que l'ONU ni la communauté internationale n'accepteront d'envoyer "quelques experts" qui ne serviraient qu'à cautionner un faux semblant de procès. S'il y a un procès international avec participation de l'ONU, il devra être conduit selon les standards internationaux.

Le 17 mars, le Secrétaire général de l'ONU Kofi Annan écrivait au Conseil de Sécurité : "Mon opinion est que le procès d'un seul chef militaire khmer rouge qui laisserait impunie toute la direction politique ne servirait pas la cause de la Justice ni celle de la responsabilité".

De même que la Chine prend parti contre un procès international; les Etats-Unis penchent pour : voici que le sénateur républicain Mc Connell souhaite que l'aide américaine soit liée à

"un effort du Cambodge pour traduire en justice au moins les dirigeants khmers rouges". Ainsi les deux parties, pour et contre un tribunal international pour juger les khmers rouges; ont établi leurs campements; elles s'y installent; elles s'y renforcent.

pas encore de blocage ...

On ne peut encore parler de blocage puisque l'ONU n'a pas pris de position officielle; que la France, l'Allemagne, par exemple, attendent qu'elle se prononce. Et que de son côté Hun Sen a déclaré le 25 mars qu'il revenait aux tribunaux de décider du niveau d'assistance étrangère nécessaire à un procès, et du nombre des inculpés. Que le gouvernement n'imposerait rien aux tribunaux compétents. Il y a donc encore un peu de jeu. C'est le moment de s'inspirer des suggestions de Me Say Bory (pp. 2-3) en faveur d'un tribunal international mixte.

révélateur de clivages

La perspective d'un procès des khmers rouges apparaît comme un intéressant révélateur de clivages :

- au sein de la société cambodgienne, qui ne semble unanime ni pour ni contre un procès, mais assez largement indifférente;
- parmi les juristes cambodgiens (le bâtonnier des Avocats Ang Eng Thong : "nos tribunaux sont corrompus et ne sont pas neutres. Nous avons besoin d'experts étrangers"; le procureur du tribunal militaire au contraire : "nous n'avons besoin de personne");
- en Asie même, où plusieurs pays suivent la position de Hun Sen ("c'est une affaire cambodgienne");
- et dans l'opinion occidentale qui, en général, réclame au contraire un procès. C.N.

A l'intérieur

Interview Say Bory
pour un tribunal mixte pp. 2 - 3
Sénat, Constitution, succession ... p. 3
Sok Chenda : penser au long terme pp. 4 - 5

nouveaux projets d'investissements p. 5
Forêts : fin de l'exploitation illégale ? pp. 6 - 7
visiteurs : tourisme et business pp. 7
médias p. 8

Procès des khmers rouges**SAY BORY**

Avocat, membre du
Conseil Constitutionnel

Quand Hammarberg dit que l'ONU n'acceptera pas d'envoyer quelques experts pour cautionner un procès qui n'offrirait pas toutes garanties, il a raison. Il faut un procès correct.

au Cambodge

Sur l'endroit où ce procès doit avoir lieu, je pense que c'est au Cambodge. C'est un principe du droit pénal que le procès doit avoir lieu là où l'infraction a été commise.

Une exception cependant : une cour criminelle internationale pourrait se tenir hors du lieu du crime.

Il faut que tous les Cambodgiens puissent en prendre connaissance. Et puis cela pourra encourager à se manifester d'autres témoins que ceux que le tribunal voudra citer, des volontaires, que l'on ne prévoit pas.

pour un tribunal international mixte

Maintenant faut-il un tribunal cambodgien ? Ou un tribunal international patronné par l'ONU -que ce soit par le Conseil de Sécurité ou par l'Assemblée générale ?

J'ai proposé aux trois personnalités envoyées par l'ONU une formule hybride, un tribunal international, au Cambodge, dont la composition serait mixte, c'est à dire avec des experts et des juges internationaux et des juges cambodgiens.

Je n'insiste pas sur la parité. On pourrait avoir un système où soit les Cambodgiens, soit les juristes internationaux seraient majoritaires.

L'idée est que les juristes internationaux, aussi compétents, aussi experts soient-ils, ne connaissent pas vraiment le problème cambodgien. Les juges

cambodgiens peuvent apporter des éléments valables.

Je rejoins donc la position de Hammarberg : il faut des juges étrangers qui aient du pouvoir, et pas seulement des observateurs qui laisseraient les Cambodgiens décider seuls.

Non que je n'aie pas confiance dans les juges cambodgiens, mais pour la crédibilité du pro-

il faut :

- **que le procès ait lieu au Cambodge**
- **un tribunal international mixte : avec des magistrats étrangers et cambodgiens**
- **un vrai procès, avec des sanctions, ... mais une amnistie**

cès il faut que la sentence soit d'un consensus entre juges internationaux et juges cambodgiens. Alors le procès sera inattaquable sur le plan national et international.

A défaut du consensus, une majorité de juges qui comprendrait au moins un juge international pourrait rendre un jugement crédible.

Ainsi, que les juges internationaux soient majoritaires ou minoritaires, un tribunal international est une bonne solution pour le déroulement du procès. Même si les magistrats cambodgiens sont majoritaires, du moment qu'il y a une présence de magistrats internationaux, le tribunal ne pourra pas faire de graves erreurs, il ne pourra pas violer le droit. Cela répond au souci de Hammarberg.

Je résume mon avis : s'il doit y

avoir un procès, il faut que le tribunal ait lieu au Cambodge, et que ce soit un tribunal international mixte, cambodgien et international -qu'il y ait parité, ou que la majorité y soit cambodgienne ou internationale.

une Commission Vérité ? Ou un vrai procès ?

Un autre point : est-ce qu'un tel procès va apporter quelque chose au Cambodge ? Ou bien va-t-il mettre la pagaie ou provoquer la guerre ? Faut-il une formule du type Afrique du Sud, une Commission Vérité et Réconciliation ? Seulement parler des faits, et dire que tout cela

application, nous n'avons pas imaginé qu'elle entraînerait ce drame". Le but serait que les générations futures sachent la vérité, et que l'on ne répète plus les mêmes fautes ...

sanctionner ... et gracier

Je voudrais évoquer une autre formule, en rappelant le cas de leng Sary, qui a été jugé et condamné à mort, et puis gracié par le Roi.

On pourrait de la même façon faire un procès, déterminer les responsabilités, et sanctionner les fautes. Et puis accorder l'amnistie, et tourner la page -comme on l'a fait pour leng Sary.

Ce n'est pas la même chose qu'un forum qui ne serait que pour l'Histoire. Un tel forum, c'est presque utopique, les gens s'ils savent qu'il n'y aura pas de sanctions, ne diront pas la vérité, ils diront qu'ils n'étaient rien, ils soigneront leur image. On attribuera toutes les fautes aux morts, c'est plus facile. Une commission Vérité ne dira pas la vérité.

Je vois plutôt un vrai tribunal. Et ensuite, au nom de la réconciliation, le Parlement voterait une loi d'amnistie.

Pour ma part, je n'ai pas encore choisi la formule que je préfère, je réfléchis sur les possibilités.

Ta Mok : ce ne sera pas un "petit procès"

Pour le cas de Ta Mok -et celui de Nuon Paet-, je ne vois pas comment un procès qui resterait purement cambodgien est possible, comment Ta Mok pourrait passer les autres sous silence. Un procès même purement cambodgien sera toujours mondial. Ta Mok va montrer qu'il y a eu aussi Khieu Samphan, qu'il y a eu leng Sary ... qu'il y a les Américains, qu'il y a tout le monde ! Tous les grands de ce Royaume pourraient être cités par Ta Mok ... le tribunal devra donc convoquer tout le monde ! Et entre témoins et inculpés, la frontière est très très

(suite page 3)

A PROPOS ...**ASEAN : le 19 avril ?**

L'admission officielle du Cambodge au sein de l'ASEAN, décidée au dernier sommet de l'Association en décembre 98 pourrait avoir lieu le 18 avril, à Hanoï. La dernière condition mise par certains membres, la formation du Sénat, est maintenant remplie.

riz : petit surplus en 1999 ?

Les récoltes de riz en 1998-99, malgré une sécheresse de mai à septembre, et des inondations, avec 3,52 millions de ton-

nes de paddy, ne pas aussi mauvaises que l'on avait craint en septembre; supérieures de 3 % à celles de 1997-98. Selon la FAO et le PAM, il pourrait y avoir un petit surplus de 30 000 t. de riz en 1999.

La crise financière, provoquant une baisse des prix, a d'autre part affecté la production de produits comme le caoutchouc et le bois : les exportations de caoutchouc pour les 3 premiers trimestres de 1998 auraient diminué de 20 %, par rapport à la même période de 1997, le prix moyen du caoutchouc étant passé de 755 à 527 \$ la tonne

(source : Cambodia Development Review, 1er trim. 99)

exploration pétrolière

Signature le 25 mars entre le gouvernement et la société pétrolière australienne Woodside Petroleum -qui explore les blocs 5 et 6 (ch 90)- d'un accord d'études géologiques et géophysiques, pendant 15 mois, des autres blocs off-shore déjà explorés et abandonnés par d'autres compagnies.

procès rentable ?

Une idée qui fait son chemin : un procès des khmers rouges à

Phnom Penh, s'il avait une ampleur internationale, pourrait générer des chiffres d'affaire importants pour l'hôtellerie et la restauration, avec la venue à Phnom Penh de juristes, de médias et d'observateurs du monde entier; il pourrait y avoir des droits de diffusion (télévisions, radios, ...); Phnom Penh et le Cambodge seraient présents dans les médias du monde entier ...

Pour une bonne exploitation de la situation, on pourrait imaginer des visites commentées de Pailin, d'Anlong Veng (avec

(suite page 5)

SAY BORY

(suite de la page 2)

mince ...

Le Roi a d'ailleurs déjà dit que, convoqué ou non, il était prêt à se présenter devant un tribunal. Donc même un tout petit procès rejaillira sur le plan mondial. Rien qu'avec Ta Mok, on va avoir un procès d'ampleur internationale.

Ta Mok : le tribunal militaire n'est pas compétent

Le tribunal militaire n'est pas compétent pour les crimes de génocide.

Selon l'article 11 de la loi adoptée le 10 septembre 1992 par le Conseil National Suprême sous l'APRONUC : "Dispositions relatives au système judiciaire, au droit pénal et à la procédure pénale applicable au Cambodge pendant la période transitoire", les tribunaux militaires ne connaissent que les délits militaires. "Les délits militaires sont ceux impliquant les militaires sous contrat ou des conscrits, et qui concernent la discipline des armées ou les atteintes aux biens des forces armées. Tout crime ou délit de droit commun commis par un militaire sera jugé par les tribunaux civils".

Donc à mon avis le tribunal militaire n'est pas compétent pour juger des crimes comme ceux de Ta Mok. On est en train de fausser la procédure.

sur quelle base juger Ta Mok ?

Je ne sais pas sur quelle base, sur quel article, le procureur va juger Ta Mok.

Je ne sais pas sur quelles bases on a jugé Pol Pot et Ieng Sary. Je n'ai pas de documents là-dessus.

Si on juge Ta Mok seulement sur la base de la loi qui met les khmers rouges hors la loi, nos tribunaux de droit commun (et non le tribunal militaire) sont compétents. Ce ne sera plus alors un procès sur le génocide,

un tribunal international. On devrait donc avoir des témoins. Tous ces volontaires témoignent-ils réellement ? Il est possible que pour des raisons psychologiques, des raisons de sécurité, les témoins vivant à l'étranger soient plus nombreux. Le coût du voyage pourrait être un obstacle ? Mais si on a un tribunal international sous l'égide de l'ONU, on pourra payer le voyage des témoins !

Ta Mok : quel avocat ?

On voit dans la presse que Ta Mok ne peut pas trouver d'avocat. Mais selon le bâtonnier il y aurait déjà trois ou quatre avocats volontaires pour le défendre. Et au cas où il n'y aurait pas d'avocat, c'est normalement le bâtonnier qui doit lui-même prendre la défense en charge, pour l'honneur de la profession.

Pour l'instant il n'y a pas de demande officielle, ni de Ta Mok ni du tribunal.

Le barreau n'a pas peur de prendre cette défense, mais il souhaite un tribunal correct, où on peut parler de droit, un tribunal indépendant.

Et déjà ce tribunal militaire n'est pas compétent !

- **le tribunal militaire n'est pas compétent pour juger Ta Mok**
- **de toutes façons, on aura un procès d'ampleur internationale**

Dans la panoplie du droit pénal cambodgien, il n'existe pas encore de textes, à ma connaissance, pour punir les crimes contre l'humanité, y compris le crime de génocide, malgré que le Cambodge a ratifié la Convention depuis le 14 octobre 1950.

Dans cette condition, on pourrait même se demander si nos tribunaux de droit commun sont réellement compétents. Il faudra peut-être créer un tribunal spécial pour cela. Un argument de plus en faveur d'un tribunal international.

mais peut-être une occasion pour des règlements de compte politiques dont les conséquences sont imprévisibles.

beaucoup de témoins

Peut-on penser que les Cambodgiens témoigneraient devant un tribunal aussi sincèrement qu'ils le font en privé ? Pour ma part j'ai entendu de mes oreilles qu'il y a beaucoup de gens prêts à témoigner, ici à Phnom Penh comme à Paris, comme aux Etats-Unis. A l'étranger notamment, il y a beaucoup de manifestations pour demander

Le Sénat, la Constitution, la succession du Roi, la pente, la république, ...**le Sénat : constitutionnel, mais ...**

Sam Rainsy avait demandé au Conseil constitutionnel d'examiner la constitutionnalité du texte concernant le Sénat. Réponse : les textes d'amendement ne sont pas anti-constitutionnels.

Sur 8 membres présents lors du débat (sur 9), 6 ont voté pour la constitutionnalité, et deux se sont abstenus.

On croit savoir que les abstentions sont venues de membres qui étaient d'accord sur tous les points examinés, sauf un.

Ce qui a pu "accrocher", selon certaines sources, est le fait que selon les amendements apportés à la Constitution, le président et les deux vice-présidents du Sénat sont nommés par le

Roi au lieu d'être élus par les Sénateurs, contrairement au principe démocratique. On aurait dû choisir d'abord les sénateurs, et puis ceux-ci éliraient leurs dirigeants.

coup d'Etat constitutionnel ?

On peut considérer qu'en donnant trop de pouvoir au Roi l'amendement fait une entorse à la Constitution :

L'article 7 de la Constitution dit que "Le Roi règne mais ne gouverne pas." Un autre article dit que cet article ne peut pas être amendé.

D'autre part, l'article 134 interdit tout amendement qui porterait "atteinte au principe de la démocratie libérale pluraliste".

Avec les nouveaux articles, un homme, le Roi, a le pouvoir de nommer un personnage très important, le président d'une chambre haute, le chef d'Etat par interim. Le Roi intervient ainsi directement dans la politique.

On dit que c'est seulement pour la période transitoire, pour résoudre un problème immédiat, et qu'il y a eu accord politique. Mais cette période transitoire est longue : c'est pour 5 ans. Et un accord politique ne doit pas détruire un principe établi par la Constitution.

une pente dangereuse

Quoiqu'il en soit, tout en reconnaissant que les amendements créant le Sénat ont pris quelque liberté avec la Constitution, certains estiment que, puisque Chea Sim est déjà nommé par kret royal, il faut trouver un arrangement, un compromis.

C'est une pente dangereuse, parce qu'un jour on pourrait ainsi toucher au principe de la monarchie, toujours "pendant une période transitoire" et toujours au nom de la réconciliation.

Ce serait alors un "coup d'Etat constitutionnel".

vers la république ?

Ce n'est pas une hypothèse absurde.

Après le règne du roi Sihanouk, il pourrait y avoir une bataille pour sa succession : on n'arrive pas à choisir un Roi. On dit alors que "provisoirement", le pays restant un Royaume, il est gouverné par un chef d'Etat ...

Le fait est qu'il n'y a pas de candidat unique, évident, au trône. On ne sait pour qui se déciderait le Conseil de la Couronne. En plus de Ranariddh, il peut y avoir Sihanoni, Yuva-neath, Chivan Monirath, Sirivudh ...

Il y aurait deux candidats principaux : Ranariddh et Sihanoni. Bien sûr Sihanoni a dit bien des fois qu'il ne souhaitait pas être Roi. Mais rester "en réserve", discret, c'est peut-être la meilleure des stratégies ...

On pourrait donc décider une "période transitoire", comme on vient de le faire. Si cette période transitoire devait durer quelques années, on en prendrait l'habitude. Et le Cambodge deviendrait ainsi une république ...

C'est peut-être vers cela que l'on va.

(anonyme)

CAMBODGE
NOUVEAU
le journal
des
dépenseurs
votre
meilleur
investissement

Cambodge Nouveau
bi-mensuel
Politique, Economie, Religion

directeur de la publication Chea Savuth
Rédacteur-en-chef Alain Gascuel
Mise en pages : Pen Mary
Impression CIC Centre Informatique
du Cambodge

58 rue 302 BP 836 Phnom Penh

CAMBODGE NOUVEAU

est vendu sur abonnement seulement
exemplaire gratuit sur demande

tel 023 214 610 mob 012 803 410

Les investissements au Cambodge : penser au long terme

SOK CHENDA

Secrétaire général du CDC

Je vous signalais lors de notre dernier entretien (n° 93) que malgré le climat d'attentisme, des investisseurs venaient au CDC s'enquérir. Tout se passe comme prévu alors : ces gens-là commencent à réaliser.

On observe que, dans tous les pays en développement de l'Asie, on commence par la Confection. Que par la suite les mêmes pays passent aux chaussures, et aux jouets. C'est ce qui se passe aussi au Cambodge.

Nous avons déjà de grandes fabriques de chaussures, à Sihanoukville et à Phnom Penh, et depuis peu certaines grandes marques américaines, qui ont des problèmes de conditions de travail au Vietnam, viennent s'informer. Leur concurrents aussi... Et nous avons des projets d'investissement dans le secteur du jouet.

l'Agro-industrie

axe majeur de développement

Une autre tendance du développement, c'est l'agro-industrie; et personnellement je crois plus à l'agro-industrie qu'à certains autres secteurs.

Il ne faut pas oublier cependant que les investisseurs ont besoin de certitudes. Quand on plante un arbre, il faut 4 ans avant d'avoir le premier fruit. Un hévéa : six ans pour avoir la première goutte de latex. On veut donc avant d'investir savoir où on met les pieds.

depuis 3 mois, des demandes comme jamais en 2 ans

Maintenant que le gouvernement est formé, et avec ses premières déclarations, ses premières actions, le Cambodge devient très attractif. Depuis 3 mois, j'ai des demandes et des discussions comme je n'en avais pas eu depuis 2 ans.

Ce matin nous avons discuté d'un très grand projet agro-industriel, originaire d'un pays de l'ASEAN : on fabriquera un produit de grande consommation destiné principalement à l'exportation. A part certains produits chimiques, tout le reste peut être produit sur place.

C'est excellent à tous points de vue, parcequ'il s'agit d'exportation, et aussi parce que ce projet fera travailler des gens dans l'agriculture, où nous devons absolument trouver des emplois pour les soldats démobilisés.

mesures pour l'agriculture

Je signale à ce sujet une mesure gouvernementale importante : pour favoriser les investissements dans l'agriculture, il a été décidé de ne faire payer à l'investisseur le loyer du terrain qu'à partir de sa première récolte.

délais de grâce pour les loyers des terrains agricoles

Déjà avait été prise une décision d'envergure : former un ministère des Ressources en Eau, car l'agriculture au Cambodge est complètement liée à la maîtrise de l'eau : pas seulement amener l'eau pour l'irrigation, mais aussi la lutte contre l'excès d'eau.

pour des entreprises trans-frontalières

Il serait certainement utile aussi de favoriser des coopérations trans-frontalières, justifiées par la nature des activités agricoles et agro-industrielles. Et c'est d'ailleurs bien cette coopération que favorise l'ASEAN dont les voisins immédiats du Cambodge, Vietnam, Laos, Thaïlande, font partie. Le réseau routier va accélérer cette tendance.

On peut très bien imaginer des projets à cheval sur le Cambodge et le Vietnam. Avec la Thaïlande, on peut imaginer par exemple des plantations d'ananas dans la région de Malaï, que l'on exporterait en produits frais, ou que l'on mettrait en boîte pour les vendre en Thaïlande...

Pour les relations avec le Laos, où la liaison, côté laotien, est achevée jusqu'à la frontière, il reste côté cambodgien à financer la RN 7 jusqu'à la frontière.

le rôle déterminant des infrastructures

Ce qui manque encore, ce sont les infrastructures. Routes, télécommunications, eau, électricité (barrages hydro-électriques) : c'est cela qui détermine les investissements. Et à l'inverse, le secteur privé n'investira dans ces infrastructures, dans des barrages hydro-électriques par exemple, que s'il voit les industriels prêts à investir, pour acheter l'électricité.

salaires, conditions de travail

A l'Etat de faire respecter la réglementation. Aux industriels de s'y conformer. Les travailleurs doivent réclamer les salaires qu'ils souhaitent, mais aussi comprendre qu'on ne peut pas augmenter indéfiniment les salaires; et les industriels qu'on ne peut plus exploiter les gens comme jadis. L'Etat doit aussi expliquer et jouer le rôle d'animateur.

Des conflits existent. Je ne veux pas porter de jugement sur les conditions de travail en général, mais je crois qu'il y a souvent un défaut de communication, de discussion et de conciliation préalables. Il y a incontestablement un problème de langue. Beaucoup de patrons dans la Confection sont étrangers. Il suffit que celui qui est chargé de la traduction traduise mal pour que tout soit bloqué. Le traducteur peut maîtriser la langue, mais il peut lui manquer la capacité psychologique nécessaire pour expliquer à la foule.

depuis six mois un changement de climat

Oui je suis optimiste. Depuis six mois le climat politique a complètement changé. On a même vu le Premier ministre Hun Sen rendre visite au Congrès du Funcinpec, ce qui ne s'était jamais produit, et serrer la main du Prince Ranariddh, président du Funcinpec. Pour le peuple cambodgien et pour les investisseurs, c'est un tout autre climat.

Ce que l'on croyait impossible est maintenant réalité, comme il arrive au Cambodge. Maintenant il faut accélérer, passer à la vitesse supérieure.

graves problèmes de cadastre

Il reste évidemment des sujets d'insatisfaction. La délimitation des terrains en est un. Dans certaines régions militaires, des terrains ont été donnés aux soldats pour qu'ils les cultivent, et il y a des cas où il y a chevauchement avec des concessions forestières. Il faut une meilleure coordination.

Un exemple : le 10 mars, nous avons un "one stop meeting"; réunion où l'on approuve les

investissements. Un investisseur prévoit de faire dans la province de Kompong Speu de la noix de cajou et du tapioca : la réunion a dû être suspendue parce que le vice-Gouverneur de Kompong Speu a reconnu lui-même qu'il y avait chevauchement des terrains.

reste le problème de la délimitation des terrains

Des trois éléments nécessaires pour les investissements : les hommes sont là; les infrastructures : ça vient. Mais pour les terrains, il faut reconnaître qu'il y a encore un problème.

Il faut intensifier la concertation, et j'envisage dans cet esprit de voir les autorités provinciales, de Kompong Som, de Kompong Speu notamment, pour travailler sur ces questions de terrains.

le CDC

coordinateur et stratège

C'est là exactement la mission du CDC : nous sommes des intermédiaires entre les pouvoirs publics d'une part -avec les aides dans le domaine matériel comme dans le domaine humain-, et les investisseurs privés d'autre part.

Et j'essaie d'avoir une vision à long terme sur les potentiels comme sur les problèmes. De concevoir la stratégie du développement.

délocaliser

l'industrie légère

Avec l'agriculture, l'autre volet du développement c'est l'industrie légère.

L'idéal serait de délocaliser ces opérations. Il y a déjà à Phnom Penh et autour de Phnom Penh assez d'activités. Pour Phnom Penh même, on ne délivre plus d'autorisations. Pour la périphérie, oui.

Mais nous devrions pouvoir encourager la délocalisation. Dans le texte du sous-décret 88 qui affine la loi sur les Investissements, sont citées toutes les mesures de faveur accordées aux investisseurs, selon plusieurs critères : le nombre de gens employés, le montant de l'investissement, la localisation, le nombre d'handicapés employés, le nombre de femmes,.... : c'est la "grille".

Je voudrais que ce texte soit un outil de management, pour orienter l'activité économique. Il faudrait accorder davantage à des activités qui s'installeraient par exemple à Kompong Cham. Dans cette province de Kompong Cham a existé au temps du Sangkum la filière entière du

SOK CHENDA

textile : plantations, filatures, production de tissus. Des industries de la Confection pourraient s'y implanter aujourd'hui. C'est la province la plus peuplée, l'accès par la route y est facile; par la voie fluviale aussi, peu

pour une politique plus volontariste de délocalisation

coûteuse, en toutes saisons. La délocalisation doit être maintenant un grand projet gouvernemental.

La concentration de toute l'activité à Phnom Penh est mauvaise, pour la contagion des manifestations, des revendications salariales, pour les problèmes d'infrastructure sociale : écoles, dispensaires, etc ...

une politique volontariste de délocalisation

Une autre raison : c'est que tous des gens qui travaillent dans les usines viennent des provinces, et ils vivent très mal à Phnom Penh : ils louent un lit -non pas une pièce, ni une maison-, 10 dollars, sur les 40 qu'ils gagnent ! On pourrait créer des activités près d'eux, on pourrait très bien implanter des usines à Kompong Cham, Kompong Speu, Sihanoukville. La délocalisation doit être une orientation centrale des efforts, et l'anukret 88 avec sa grille de faveurs doit être l'instrument de cette orientation.

Mon souhait est dans ce domaine une politique plus volontariste.

N'oublions pas que l'une des raisons du problème khmer rouge a été la pauvreté extrême de certaines régions et une certaine richesse des villes. Tirons les leçons du passé !

la formation, clé de la délocalisation

Pour aider ce mouvement, il faudrait que les instances interna-

tionales et cambodgiennes développent les centres de formation professionnelle dans les provinces, en fonction des besoins du marché.

Singapour a montré la voie

Actuellement le Cambodge est un pays à bas salaire et à main d'œuvre non-qualifiée.

C'est bien, mais ce qu'il nous faut rechercher maintenant c'est, grâce à la formation professionnelle, attirer des investisseurs qui produisent avec davantage de valeur ajoutée, car alors une part plus importante des recettes reste dans le pays producteur.

J'observe qu'en 1998, les pays qui ont attiré le plus d'investissements sont les Etats-Unis et Singapour, là où il y a le plus de valeur ajoutée. Singapour a

augmenter la valeur ajoutée grâce à la formation

toujours misé en fond sur les ressources humaines et a ainsi montré la voie.

Nous devons pour cela créer des zones industrielles. L'aménagement de telles zones de développement est une activité différente, complémentaire, de la production.

Les infrastructures vont d'ailleurs contribuer à déclencher le phénomène : à Phnom Penh le pont japonais en a fait la démonstration en changeant la physionomie de la presque île de Chruy Changwar.

De la même façon la route va

favoriser Kompong Cham, et le pont de Tonle Bet sur le Mékong va désenclaver les provinces de l'est.

Si dans deux ans, grâce aux fruits de la croissance, le Cambodge a acquis une certaine sérénité, ce pays tourmenté et déchiré se redressera sur les mollets et il prendra alors les bonnes décisions. La société civile, qu'il faut maintenant aider avec des écoles, des puits, qui a faim ... saura alors participer aux décisions.

Nos voisins le savent bien : le Cambodge a été le pays le plus avancé de la région, ils nous le rappellent, ils nous poussent, et contribuent à nous donner confiance dans notre avenir.

Nouveaux projets d'investissements

Pendant les mois de janvier et février 1999, 25 projets d'investissements ont été approuvés par le CIB, *Cambodian Investment Board*, pour un montant cumulé de 113, 05 millions de dollars, et représentant, en pleine activité, 25 624 emplois.

Le nombre moyen des projets agréés, 12,5 par mois, reste en retrait par rapport à celui du début de 1998 : 17; il est assez proche de celui de la période juin-août 1998 : 11, 6. Ces chiffres n'ont toutefois pas une signification très précise puisque la commission d'agrément ne se réunit pas à date fixe.

Le montant moyen des projets agréés en janvier et février est de 4, 52 millions de dollars (4,0 au premier trimestre 1998).

surtout dans la Confection

Confirmant la tendance passée, sur ces 25 projets, 13, soit plus de la moitié, concernent la Confection.

Montant moyen des projets d'investissement dans la Confection : 3, 312 millions de dollars. Bien que cette moyenne soit tirée vers le haut par le très important projet de *Manhattan Textile and Garment Corp*, 21,4 millions de dollars (Etats-Unis 75 %, Taïwan 25 %), il apparaît que le montant moyen des projets d'investissements dans la Confection, s'il reste plus faible que le montant de l'investissement moyen, continue de monter (cn 100) et tend à le rattraper : les projets dépassent ou atteignent souvent 2 mio de dollars, alors que la moyenne était de 1,4 mio en juin-août 1998.

Ainsi le ralentissement des investissements dans la Confection prévu pour 1999 par le président du GMAC (Association des Industriels de la Confection) M. Van Su leng, sous l'effet cumulé de l'imposition de quotas par les Etats-Unis, de la crise asiatique, et de la fiscalité (cn 108) ne s'est pas encore produit.

répartition par pays

La répartition des investisseurs par pays montre, en plus de la bien naturelle présence d'investisseurs cambodgiens -dans 14 projets, soit seuls soit en joint-venture-, une forte présence de la Chine (6 projets, de montants sauf exception peu élevés) et de Hong Kong (5 projets), de Taïwan : 3 projets dont un de 18,2 millions de dollars (fibre de papier à partir de plantation agro-industrielle) et une participation de 25 % dans le projet textile de 21,4 millions mentionné ci-dessus.

Les pays de l'ASEAN sont peu présents (Singapour : participation dans un projet de production de papier; Malaisie : participation dans le projet d'extension de *Tricelcam*, télécom.).

Les pays non-asiatiques sont présents ponctuellement : Etats-Unis (projet mentionné); France (25 % du *Khmer Angkor Hôtel*, 5 millions de dollars); Grande Bretagne (25 % du projet de *Khmer Power Utilities*, 8,6 mio de dollars); Canada (50 % d'un projet de Confection), Australie, Portugal ... (statistiques CDC)

[analyse détaillée des projets d'investissements agréés en 1998 et au premier trimestre 1999, répartition par secteurs et par pays, dans le prochain numéro]

A PROPOS ...

Preah Vihear), et de conjuguer l'intérêt pour le procès et pour les khmers rouges avec du tourisme culturel et de loisirs, ... Le phénomène khmer rouge aurait enfin un certain aspect bénéfique pour le Cambodge et les Cambodgiens.

gros porteur à Pochentong

Un avion gros porteur, sans doute de la *Thai*, doit atterrir à Phnom Penh le 30 août prochain. La piste de Pochentong est assez longue pour accueillir un 747 ou un A 340; elle doit

être renforcée (pour les 777 par exemple) sur 1/3 à la moitié de sa longueur par une couche d'asphalte; les travaux doivent commencer "incessamment"; ils auront lieu de nuit pour ne pas interrompre le trafic. Il faut aussi élargir les "raquettes" de bout de piste et agrandir le parking avions.

Des liaisons aériennes directes avec des villes comme Paris seraient évidemment favorables pour le tourisme au Cambodge. Mais pour les compagnies aériennes se pose le problème de la rentabilité : le nombre de passagers Paris - Phnom Penh ne

suffirait pas à lui seul à rentabiliser le vol, et ajouter une autre destination comme Ho Chi Minh n'est pas envisageable : pour un gros porteur, une liaison aussi courte que Phnom Penh - Ho Chi Minh n'est pas rentable, la consommation de carburant à faible altitude est très élevée. L'arrivée à la fois de plusieurs centaines de touristes pourrait d'autre part poser un problème de transfert vers Siem Reap.

erratum

Me Say Bory nous fait remarquer que l'expression "au con-

fluent au législatif et de l'exécutif", s'agissant du Sénat, lui est faussement attribuée dans l'article sur le Sénat paru dans cn 110 (p. 6).

En effet, il s'agit d'une réflexion de S.E. Suy Nou, Secrétaire d'Etat à la Justice, dans son interview sur le Sénat de janvier 99 (cn 107, p. 2).

Toutes nos excuses à nos deux interlocuteurs.

Cambodge Nouveau
Ne le copiez pas
Citez-le !

L'exploitation illégale des forêts un problème en voie de règlement ?

un entretien avec le Directeur du département Forêts
du ministère de l'Agriculture TY SOKHUN

Cette question de l'exploitation des forêts du Cambodge est très sensible, souligne M. Ty Sokhun, parce qu'elle concerne l'une des richesses principales du pays et qu'il y a eu beaucoup d'activités illégales.

Je rappelle que la mission de notre département comporte trois objectifs :

- stopper les activités illégales;
- renforcer la gestion des sociétés concessionnaires légales, c'est à dire les inciter à respecter les règles et les méthodes normales d'exploitation;
- augmenter les ressources forestières grâce à un programme d'exploitation en commun et de reforestation.

Cette mission nous avons commencé à y travailler. Il nous reste un mois sur les trois mois qu'on nous fixés. Nous sommes en bonne voie.

activités illégales

Nous suivons dans ce domaine une méthode vigoureuse, grâce au soutien déterminé du gouvernement et en particulier du Premier ministre.

Les résultats sont là : par rapport à l'année dernière, l'activité illégale -coupe et transport du bois- à été réduite à 10 %. C'est à dire qu'elle a diminué de 90 %.

Ce qui subsiste, c'est la coupe et le transport à l'échelle des charettes à boeufs, des troncs qui ne dépassent pas 4 m de long, au lieu des grumes énormes, et des transports aussi par bateaux mais qui ne dépassent pas 10 m3 par chargement.

et les recettes fiscales ?

Les opérations très vigoureuses, voire brutales, mentionnées par M. Ty Sokhun, menées par l'armée contre les scieries et autres installations illégales sont tout à fait dans l'esprit des conseils qui avaient été prodigués au gouvernement avant la réunion du GC à Tokyo : après trop de promesses non tenues, on attend des actes :

"Si on traîne les pieds, si l'on ne propose que des réformes timides, on n'aura rien. Il faut

Comment s'explique ce très net changement ? C'est que maintenant nous coopérons étroitement avec les bureaux provinciaux et locaux, et avec les autorités militaires à tous les échelons.

l'armée a reçu des ordres très stricts

Les forces militaires ont reçu du gouvernement des instructions

- **grâce à l'armée, diminution spectaculaire des coupes illégales : - 90 %**
- **la nouvelle fiscalité risque de stopper l'activité des compagnies**
- **nouvelles menaces pour la forêt : on brûle pour vendre le terrain**
- **assainir la gestion, et replanter**

très fermes. Maintenant, la plus grande partie des forces armées est sortie de l'activité forestière illégale. Des chiffres :

Entre le 1er janvier et le 15 mars 1999, le bilan de notre action est le suivant :

- 565 scieries détruites
- 80 entreprises de travail du bois fermées;
- 151 établissements de vente détruits;
- 10 établissements de vente de "vie sauvage" (sur la route 4) détruits;
- 21 camions brûlés;
- 122 procès verbaux dressés et envoyés aux tribunaux;
- 3 633 troncs d'arbres saisis, représentant 7 333 m3;
- bois scié : 264 822 m3 saisis.

Ce qui a permis à nos services

des réformes fortes et rapides.

Alors, oui, on pourrait renouer avec de gros paquets d'aide" (cn 105, p. 3).

Un "effet pervers" toutefois des actions en cours qui paraissent très efficaces -sous réserve de confirmation- : si vraiment les compagnies concessionnaires, estimant que la nouvelle fiscalité est trop lourde, cessent d'exploiter, le ministère des Finances risque de ne pas obtenir la forte augmentation attendue des recettes provenant des forêts.

d'effectuer ces opérations, c'est que maintenant les militaires ne protègent plus les activités illégales.

Jusqu'à présent les propriétaires de scieries clandestines, qui sont des gens riches, et ont les moyens d'acquérir du matériel lourd pour couper et transporter les grumes, pour faire travailler les villageois, pouvaient

armés.

Avec trois de mes collègues, nous nous partageons le territoire du pays : chacun est plus particulièrement responsable d'une région. Moi je m'occupe de la région de Koh Kong. Notre prochain objectif : la zone de Pailin.

objectif un niveau acceptable

Notre but n'est d'ailleurs pas de stopper toute exploitation de la forêt, mais de la ralentir jusqu'à un niveau acceptable, qui permette sa régénération. Il faut que les villageois puissent continuer à vivre.

financer un contrôle ?

Bien sûr nous avons des problèmes de financement. Ces opérations coûtent cher et nous n'avons aucun crédit. Nos seules ressources c'est le produit des troncs saisis. La loi nous octroie la moitié de leur valeur. Mais ce n'est pas suffisant pour couvrir les frais. Récemment, nous avons 16 millions de riels, et l'opération nous en a coûté 32.

C'est pourquoi nous avons fait une demande à la Banque Mondiale.

L'idée du gouvernement actuellement est de créer une Unité de Contrôle (*Monitoring Unit*) au ministère de l'Environnement. Nous devons faire un rapport, et le ministère de l'Environnement contrôle l'exactitude du rapport. A mon avis, il vaudrait mieux dépenser un peu plus d'argent pour que le département des Forêts puisse bien faire son travail, on n'aurait plus besoin d'unité de contrôle.

nouveau péril : on brûle la forêt

Il y a un autre problème que celui de l'exploitation clandestine de la forêt et qui nous cause beaucoup de souci : c'est le fait de gens qui font des coupes claires dans la forêt, et qui brûlent tout, pour en faire des propriétés. Ce sont des communautés locales qui font cela, sur commande et pour le compte de gens riches. Elles vendent le terrain, et recommandent ailleurs.

Pour lutter contre cela, il faut interdire toute conversion de forêt en propriété privée, et être très strict sur les certificats de propriété : on ne peut vendre que s'il existe un certificat de propriété bien établi.

13 compagnies concessionnaires

Il existe en principe 22 compagnies agréées, leurs concessions couvrant 4 739 153 ha. Mais 13 seulement ont obtenu

(suite page 7)

FORÊTS

(suite de la page 5)

des permis d'exploitation pour 1999.

9 compagnies ont perdu leurs droits d'exploitation parce qu'elles n'avaient pas respecté les normes, avaient eu des activités illégales, ou n'avaient pas eu d'activité. Leurs 2,2 millions d'ha ont été ajoutés aux superficies protégées.

L'exploitation ralentit ... trop

En fait, depuis le 27 janvier, depuis que les "royalties" que les compagnies doivent payer pour les grumes sont passées de 14 à 54 dollars par m³, à 340 dollars pour les planches et 450 pour les feuilles de contre-plaqué, et depuis qu'elles doivent payer une taxe de 10 % sur les exportations, les compagnies concessionnaires ont beaucoup ralenti leur activité.

La société *Samling* a arrêté l'exploitation.

[une autre cause du ralentissement : la chute du prix du bois, dû en partie à la crise asiatique, ndr]

Atteindre pour 2000 une gestion des forêts aux normes internationales

"A cause de ce ralentissement, les 10 à 20 % du bois que nous allouons pour les usages intérieurs risquent de ne plus être disponibles.

"J'ai donc adressé une demande au ministère de l'Agriculture pour qu'on ne stoppe pas l'exploitation", dit M. Ty Sokhun.

aider les compagnies à gérer selon les normes

On demande aux compagnies d'exploiter en respectant strictement les règles techniques,

selon un "Code des pratiques professionnelles" : comment faire un inventaire, un plan d'exploitation, comment couper, comment transporter, comment réduire les effets néfastes sur l'

environnement, comment respecter les nouvelles générations d'arbres, de façon à obtenir une exploitation à long terme, ...

Il est vrai que par le passé il arrivait que des compagnies faisaient couper par les villageois les arbres trop jeunes que l'on doit laisser grandir. Nous mettons de l'ordre à cela.

Nous devons atteindre une exploitation selon les normes d'ici 2000. En tant que membres de l'ITTO (*International Timber Organisation*), nous sommes

tenus à respecter ces règles. Sinon, nous pourrions être objets de sanctions, par exemple les autres membres de l'organisation pourraient boycotter le bois en provenance du Cambodge.

deux projets

Nous cherchons à financer deux projets :

- un fond pour créer un modèle d'exploitation à long terme. La Banque Mondiale a donné son accord pour un prêt de 5 millions de dollars;

- un projet de *Centre National de Reforestation*, qui serait situé à Ta Mau. On y aurait 2,5 à 3 millions de plants par an; on y ferait des démonstrations et de la formation. A partir de ce centre, on pourrait reforester, en diverses essences (par exemple en teck). C'est un projet que nous avons soumis au Japon.

VISITEURS tourisme et business

Les arrivées de visiteurs par voie aérienne ont été

- en janvier 1999 : 20 373, soit 31 % de plus qu'en janvier 1998.
- en février : 19 354, soit 18,60 % de plus qu'en février 98.

Par nationalités, tous visiteurs, janv. et fév. ensemble :

- Etats-Unis : 4 403
- France : 4 300
- Chine : 3 091
- Taïwan : 2 825

La proportion des touristes :

72 % des visiteurs en janvier, avec 13 794 touristes; 74 % en février avec 12 993 touristes.

Touristes janvier + fév. 1999

- Etats-Unis : 3 229
- Français : 3 180
- Japonais : 2 792
- Chinois : 2 327
- Britanniques : 1 561
- Taïwanais : 1 432
- Australiens : 1 284
- Thaïlandais : 1 171
- Malaisiens : 1 054
- Allemands : 1 033

Business janvier + fév. 1999

- Chine 772 + 1 161 : 1 933
- Taïwan 847 + 525 : 1 372
- Thaïlande 407 + 449 : 856
- Singapour 414 + 387 : 807
- Malaisie 266 + 299 : 565
- France 238 + 287 : 525
- Grande-Bret 201 + 193 : 394

Asiatiques :

business d'abord !

Les chiffres ci-dessus sont assez significatifs : alors que pour le tourisme, Asiatiques et

Occidentaux sont à peu près à égalité (Asiatiques : 6 766, Occidentaux 6 247), les Américains arrivant en tête devant les Français et les Japonais, en revanche pour le business les cinq premiers "contingents" sont asiatiques, la Chine en tête suivie par Taïwan. Là, la différence entre Asiatiques et Occidentaux est très forte. Pendant les deux premiers mois de 1999 :

3 605 visites d'Asiatiques
1 147 visites d'Occidentaux

Le nombre de visites ne préjuge pas évidemment du volume des affaires réellement traitées : quelques gros investissements occidentaux peuvent équilibrer une multitude de petits investissements asiatiques.

Mais justement, on observe la faible nombre de gros investissements occidentaux. Les très grandes sociétés américaines et européennes, à de rares exceptions près, sont absentes du Cambodge. Et les investisseurs asiatiques sont parfois importants.

Comme la présence de sociétés occidentales est souvent, actuellement, l'effet de l'aide internationale, la proportion du business asiatique (Chine, Taïwan, Japon, ASEAN) a toutes chances d'augmenter encore lorsque l'aide occidentale diminuera.

Un autre phénomène est toutefois à prendre en compte : l'infrastructure routière va contribuer à unifier les marchés de la Péninsule indochinoise. Cela pourrait attirer les investisse-

ments d'importantes sociétés occidentales, de multinationales, notamment dans le domaine de l'agro-industrie ...

vols "directs"

Les arrivées par les vols Bangkok-Siem Reap :

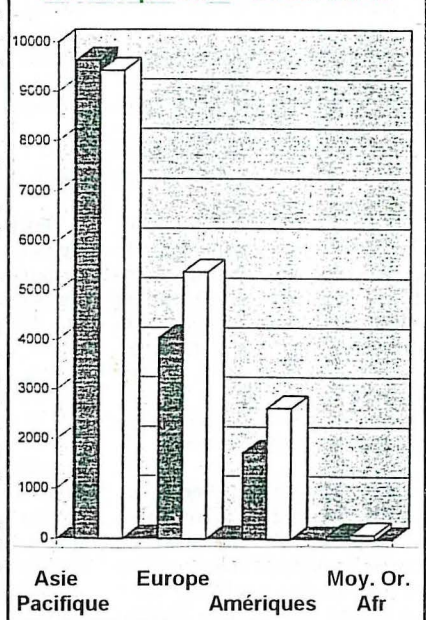
1203 arrivées en janvier soit + 180 % sur janvier 1998;

1833 en février soit + 117 % sur fév. 98.

On voit que la proportion des arrivées par vols directs n'est pas encore très forte, mais elle semble augmenter rapidement : un peu moins de 5 % en janvier, près de 10 % en février.

Entre 20 et 30 % des visiteurs d'Angkor / Siem Reap arrivent par ces vols directs.

Arrivées par avion fév 98 / fév. 99



ANGKOR / Siem Reap

entrées et recettes (1000\$)

	entrées	recettes
1993	7 538	243,3
1994	24 841	937,7
1995	44 861	1 121,7
1996	55 561	1 481,1
1997	32 340	878,9
1998	29 159	733,1

Les chiffres ci-dessus sont ceux du ministère du Tourisme, département des Statistiques.

On a déjà remarqué (cn 110, p. 2) les très fortes différences des chiffres entre diverses sources à ce sujet : d'au moins 1 à 3.

Cela vient soit d'une sous-évaluation volontaire des services de façon à ne déclarer qu'une faible partie des recettes (50 % "disparaîtraient"); soit d'une très

forte proportion d'entrées non payantes (ou partiellement payantes, par des circuits "parallèles"), soit encore d'une combinaison des deux.

Dans tous les cas, il s'agit d'un manque à gagner très important dont les effets sont, entre autres, le mauvais entretien des sites.

Les recettes, collectées sous la responsabilité du ministère du Tourisme et des autorités provinciales, sont officiellement réparties ainsi : 25 % à la Province (police, région militaire, Conservation, bureau du Tourisme, Province : 5 % chaque); 10 % au ministère du Tourisme; le reste, 65 %, va au ministère des Finances. Selon le sous-décret du 22 janvier 1999, c'est l'APSARA qui désormais doit percevoir l'intégralité des droits d'entrée dans le parc archéologique (cn 109).

ME DIAS

anti-drogue

En 1998, selon la police anti-drogue, les arrestations pour activités frauduleuses liées à la drogue n'ont été que de 34, contre 101 en 1997.

Les raisons de cette diminution, selon un responsable du ministère de l'Intérieur, sont l'instabilité politique, le manque de moyens, et la confusion existante entre la Police anti-narcotiques et l'Autorité anti-drogue. "L'activité anti-drogue est vraiment lente au Cambodge", a reconnu le co-ministre de l'Intérieur Sar Kheng, "mais cela ne signifie pas que le Cambodge ignore le problème".

La principale arrestation a été celle en juillet 1998 de deux Américains et de quatre Thaïs qui cherchaient à exporter 3,3 tonnes de marijuana de Koh Kong vers le Golfe de Thaïlande. Le rapport américain sur la drogue pour 1998 estime que le Cambodge n'est pas un important producteur de narcotiques, ni un pays où se blanchit l'argent de la drogue, mais "une énorme quantité de marijuana y est cultivée pour l'exportation" et on la retrouve un peu partout dans le monde.

On ne sait pas cependant combien d'ha sont utilisés pour la culture de la marijuana au Cambodge, ni le chiffre d'affaires du commerce de la drogue, du blanchiment, de la vente des métamphétamines, de l'ecstasy, de l'héroïne (...).

D'après *Meatophum* 18.19.3.99, trad. *The Mirror*

Sam Rainsy et Ta Mok !

"Le tribunal militaire a pratiquement terminé l'instruction du dossier Ta Mok et une personne qui pourrait être impliquée dans ses crimes est M. Sam Rainsy. (...) Ta Mok a été et il est sous forte pression, on lui a offert des centaines de milliers de dollars et la promesse d'être acquitté s'il accuse Sam Rainsy de collusion avec les khmers rouges en particulier depuis 1993 (...) Une raison majeure d'accuser Sam Rainsy : il s'est vigoureusement opposé en 1994 à la loi qui mettait les khmers rouges hors-la-loi (...). Si Sam Rainsy est ainsi accusé, il lui sera difficile d'échapper au tribunal militaire, parce que c'est là la stratégie du groupe communiste qui veut casser Sam Rainsy pour longtemps (...)"

d'après *Smaradey Khmer* 19.3.99, trad. *The Mirror*

"Principal"

Projet de nouvelle publication : un mensuel gratuit, en anglais, dont le commanditaire et financier serait Tea Lim. Trois Fran-

çais et des Cambodgiens font partie de l'équipe rédactionnelle et commerciale. Tirage prévu : 12 000 ex. Des locaux ont été loués sur Preah Sihanouk. "Principal" entend vivre d'annonces publicitaires.

sortie du tunnel ?

Sous le titre "Cambodge : la sortie du tunnel ?", analyse en somme encourageante de la situation au Cambodge par Bernard Hamel, dans *Reflets d'Asie*. Il cite les étapes de cette "sortie" : les élections de juillet et la formation du gouvernement, l'accord de novembre entre le PPC et le Funcinpec, la récupération du siège à l'ONU le 5 décembre, l'admission au sein de l'ASEAN décidée à la mi-décembre, le ralliement de Khieu Samphan et de Nuon Chea fin décembre, "une affaire complexe, qui a suscité de forts remous dans l'opinion internationale et créé une situation embarrassante pour le gouvernement de Phnom Penh", ... On pourrait maintenant ajouter : la formation du Sénat conformément aux accords de novembre.

D'après *Reflets d'Asie*, Paris, déc-Janvier 1999.

Vietnam : crise persistante

Dans le même numéro, une importante étude de sur "La persistance de la crise économique au Vietnam" par Lâm Thanh Liêm.

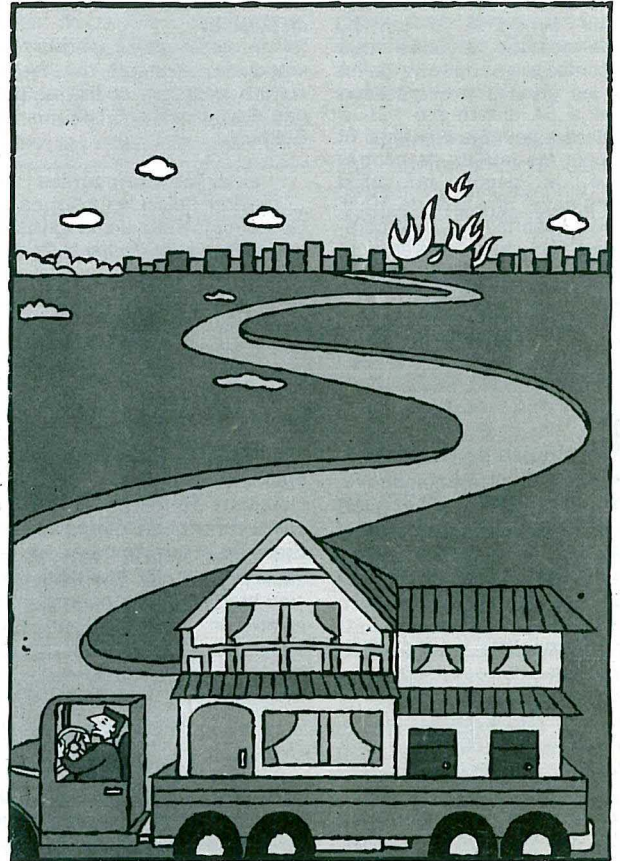
Malgré des résultats relativement bons en 1998 (croissance + 6 % selon le gouvernement, + 3 à 4 % selon les observateurs occidentaux, comparé aux taux partout négatifs dans la région; et une récolte de riz permettant une exportation record de 3,8 millions de tonnes), "d'innombrables problèmes agraires encore en suspens sont à l'origine du malaise profond qui règne dans la société rurale (...)".

Sont mentionnés et explicités : - 70 % des paysans (7 400 000 familles) manquent de crédit agricole à bas taux (au lieu des prêts usuraires pratiqués), la Banque agricole ne peut satisfaire que 0,5 pour mille de la demande; - l'absence de politique d'aide aux paysans en cas de crise, de fluctuation forte des prix, ou de calamité; - la lourdeur de la fiscalité, et l'exploitation des paysans par des potentats locaux; - la collectivisation des terres, officiellement abandonnée, qui n'a pas rendu les paysans vraiment propriétaires, de sorte que les rendements restent très faibles.

"Les réformes préconisées par le IVème Plenum sont nécessaires mais insuffisantes (...)".

Reflets d'Asie, déc-jan.

Vos rêves se sont ils envolés? Appelez Indochine Insurance!



- Indochine Insurance offre :
- Automobile
 - Un service efficace et rapide
 - Des experts pour vous conseiller sur :
 - Evaluation des risques
 - Expertise des sinistres
 - Prévention
 - Motocyclette
 - Santé
 - Accident du travail
 - Aviation
 - Transport de marchandises
 - Assistance rapatriement, etc...

Notre gamme comprend :

- Tous risques chantiers
- Incendies et risques divers

indochine
INSURANCE
FULL COVER, TOTAL CONFIDENCE

Indochine Insurance #55, Street 178, No Problem Park, Phnom Penh Tel: 428 905/368 050/428 513/982 474 Fax 428 338
Agent pour : Assurances Générales de France (AGF) IART • American International Group (AIG) • The Cambodian National Insurance Company (Caminco) • Cigna • Journeyman Services • Lloyd's of London • SÇOR Re • Sonnichsen Scandinavia Group (SSG) • Willis Faber Dumas